



Congé sans solde alors que je n'ai jamais pris de congé

Par **flo78**, le **26/08/2008** à **18:21**

j'ai été embauché le 26 février 2008 en cdi de 35h en tant qu'employé polyvalente. c'est mon premier "vrai" travail et à vrai dire je ne m'y connais encore pas trop dans tout ce qui est droits etc.

Elle m'a prévenu que je n'aurai pas le droit à des vacances jusqu'à l'année prochaine.

Seul souci j'avais besoin de ma première semaine de septembre, de là elle me répond que ce sera des congés sans soldes.

j'ai tout de même pris cette semaine du 31 août 2008 au 7 septembre 2008.

J'ai appris récemment par une de mes collègues qu'elle (ma patronne) avait l'intention de me retirer 5 jours de ma paye de septembre et de prendre en plus de cela les 5 jours de congés que j'ai accumulés de février à mai.

Quelqu'un si connaîtrait-il en droit? suis-je sincèrement en train de me faire avoir? j'aurai besoin de quelques conseils et de savoir si elle a le droit de me faire ça ou non?

Merci d'avance j'attends vos messages

Par **Marion2**, le **26/08/2008** à **20:01**

Tout salarié a droit à des congés payés dès lors qu'il a travaillé au moins 1 mois dans l'entreprise. La quantité de jours de congés acquis est calculée en fonction du nombre de mois de travail effectués au cours d'une période de référence (en principe du 1er juin/31 mai). Les congés payés sont de 2,5 jours par mois de travail effectif.

Du 1er mars au 31 mai, vous avez droit à 7,5 jours de CP pour l'année 2008.

Donc votre patronne doit vous régler vos jours de congés pris en septembre et n'a nullement

le droit de les déduire de votre salaire.

Attendez de recevoir votre bulletin de salaire et regardez bien si ces jours vous ont été décomptés.

Dans l'affirmative, revenez sur le site et nous vous conseillerons pour les démarches à effectuer.

Cordialement

Par flo78, le 14/09/2008 à 11:50

merci beaucoup de votre reponse.

c'est bien ce que je pensais. Effectivement sur ma fiche de paie il est bien marqué que du 1er mars au 31mai j'ai acquis 7,5jours de conges.

Je vais attendre fin septembre pour voir ce qu'il en est et je vous retiendrai au courant.